

L'intégration par la formation

LANGUES. La Société suisse des entrepreneurs (SSE) encourage activement la formation linguistique de la main-d'œuvre indigène issue de l'immigration de même que son intégration sur le marché du travail. En effet, tant les collaborateurs de longue date souhaitant améliorer leurs connaissances linguistiques que les réfugiés désireux de travailler pour la première fois sur des chantiers suisses tirent profit des projets en cours. Le directeur de la SSE Benedikt Koch a présenté hier un bilan intermédiaire réjouissant lors de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) à Berne.

Depuis 2012, 250 cours «L'allemand sur le chantier» ont été mis sur pied. Les cours «Le français sur le chantier» sont également proposés depuis 2015.

Ce qui est nouveau, c'est l'engagement pour l'intégration de réfugiés sur le marché du travail. Dans plusieurs cantons comme dans ceux de Berne et Zurich, les réfugiés peuvent suivre pendant les années de préparation professionnelle des cours en vue d'un apprentissage ou d'un emploi fixe sur les chantiers.

Les projets sont réalisés en collaboration avec les entreprises locales et les sections cantonales de la société. – (SSE)

Le pragmatisme devra prévaloir

IMMIGRATION DE MASSE. Les Chambres fédérales ont trouvé la solution à l'inextricable problème de la mise en œuvre.

STÉPHANIE RUEGGSEGGER*

A quelques mois de l'échéance fixée par l'initiative UDC Contre l'immigration de masse (février 2017), les Chambres fédérales semblent, contre toute attente, avoir trouvé une solution à l'inextricable problème posé par sa mise en œuvre. Une issue presque miraculeuse, qui se fonde sur un savoir-faire tout helvétique: le pragmatisme. Le Conseil national a adopté, en septembre dernier, une proposition visant à limiter l'immigration au moyen de différents instruments.

En premier lieu, le Conseil fédéral doit prendre les mesures pour mieux exploiter le potentiel de main-d'œuvre indigène. Si cela ne devait pas suffire, il pourra contraindre les entreprises à annoncer les places vacantes aux Offices régionaux de placement (ORP), qui bénéficieraient alors d'un délai privilégié pour proposer des candidats correspondants aux profils recherchés. Si cela ne devait toujours avoir suffisamment d'effet sur l'immigration en provenance de l'Union européenne (UE), des mesures de limitation de la main-d'œuvre pourraient alors être envisagées, en fonction des réalités propres à chaque région et groupe professionnel.

Dans le cas où ces mesures devaient être en désaccord avec les principes de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE, elles devraient alors être discutées dans le cadre du comité

mixte. Un mécanisme ingénieux, qui doit encore être avalisé par le Conseil des Etats, lors de la session d'hiver 2016 pour confirmer ou non l'option de la Chambre basse.

Il n'empêche qu'après des mois de brouillard, la Suisse semble enfin en mesure de sortir du piège tendu par une initiative qui dit tout et son



IL N'EST DE LOIN PAS GARANTI QU'UNE MEILLEURE EXPLOITATION DU POTENTIEL DE MAIN-D'ŒUVRE INDIGÈNE SOIT À MÊME DE DIMINUER SENSIBLEMENT L'IMMIGRATION.

contraire. Le Conseil fédéral lui-même compte d'ailleurs sur le résultat des Chambres, avant de proposer un contreprojet à l'initiative RASA, qui entend annuler les effets du texte de l'UDC.

Le remède ne doit pas être pire que le mal. Le projet esquissé par le Parlement a certes des limites. Il n'est de loin pas garanti qu'une meilleure exploitation du potentiel de main-d'œuvre indigène soit à même de diminuer sensiblement l'immigration.

La Suisse, en plus d'un faible taux de chômage en comparaison internationale, est en effet loin d'être un mauvais élève pour ce qui concerne le taux d'activité des femmes et des seniors. Une récente étude du Seco montre que les secteurs où le besoin de main-d'œuvre sera le plus patent (ingénierie et infor-

matique, santé, management) correspondent également à ceux où la participation professionnelle, hommes comme femmes, est la plus élevée. La marge de manœuvre pour mieux exploiter le potentiel indigène est donc relativement ténue... mais rien n'empêche d'essayer. La deuxième étape de ce mécanisme à plusieurs niveaux

consiste à privilégier les ORP, qui auront quelques jours d'avance pour proposer des candidats aux entreprises en recherche de main-d'œuvre.

Pour une entreprise, cela ne devrait, a priori, pas poser de problème et relève du bon sens. En effet, elle a tout intérêt à recruter une personne déjà ancrée localement, qui connaît la culture du lieu et les us et coutumes du marché du travail.

Si le fond est acceptable, encore faudrait-il que la forme le soit également! Gardons-nous de des processus trop compliqués, qui entraveraient le bon fonctionnement des entreprises. Il s'agit de concevoir un modèle souple, facile d'accès, qui soit en phase avec les besoins de l'économie. Si les entreprises sont invitées à jouer le jeu en annonçant les postes vacants, il faut égale-

ment que les ORP soient en mesure de présenter des dossiers correspondant à la demande. Une mission exigeante, qui demande une perception orientée clients.

Mais cela est possible, comme le démontrent les exemples de Neuchâtel avec son New Deal ou de Genève avec son «service entreprises».

Cela dit, il faut rester conscient que ces mesures ne pourront pas diminuer drastiquement l'immigration, pour la simple raison que notre pays a besoin de cette main-d'œuvre étrangère. Il y a plus de 5 millions d'emplois pour une population résidente active de 4,7 millions de personnes, dont 3,5 millions sont de nationalité suisse (chiffres 2014).

La solution proposée est pragmatique. Elle permet de répondre au souhait de la population de mieux maîtriser l'immigration, sans pour autant conduire la Suisse vers un isolement qui la plomberait. Nous faire croire que nous pourrions nous passer de cette main-d'œuvre est non seulement un mensonge, mais c'est également un suicide économique.

Rappelons que la Suisse a mis dix ans à se relever de son refus d'entrer dans l'espace économique européen. Au terme de cette décennie de disette, elle a trouvé un nouveau souffle avec les accords bilatéraux. Si nous les condamnons, est-on certain d'avoir un plan C?

* Fédération des entreprises romandes

Il n'y a pas de salut économique pour Genève sans innovation

Le canton ne se place pas dans le trio de tête. Les principaux freins sont constitués par les coûts.

Cette année, c'est sur le principal vecteur de croissance économique, l'innovation, que porte l'Etude économique annuelle réalisée sur mandat de la CFCG et de la BCGE, en collaboration avec l'OCSTAT. Si la Suisse et Genève disposent de nombreux atouts pour favoriser l'innovation, des efforts certains doivent être consentis pour faire tomber les barrières, qu'elles soient économiques ou mentales, qui la brident. C'est à un tour d'horizon approfondi, rédigé par Aline Yazgi, que se livre cette étude, présentée hier lors du Séminaire économique.

Identifiée par l'OCDE comme étant le facteur dominant de la croissance économique nationale, l'innovation constitue une thématique spécialement importante pour notre économie qui repose, tant au plan cantonal que national, sur des produits à forte La Suisse figure depuis des années en tête des classements sur l'innovation, en raison de la qualité de sa recherche et développement, de son système de formation, du nombre de brevets déposés, de la force de ses PME et de la présence de multinationales, principalement.

Ainsi, les montants consacrés à la recherche et au développement atteignent près de 3% du PIB, mettant la Suisse au sixième rang des pays investissant proportion-

nellement le plus dans leur R&D. A noter toutefois que cette activité se concentre dans quelques secteurs (pharma notamment) et dans les grandes entreprises. Particularité helvétique: les trois quarts de ces frais sont supportés par l'économie privée, l'un des plus hauts taux de l'OCDE. Le dispositif d'encouragement public est quant à lui limité. En outre, l'aide publique à l'innovation n'est pas versée aux entreprises, mais aux instituts de recherche collaborant avec ces dernières. Cette position de leader est bien entendu réjouissante. Son maintien futur n'est toutefois pas garanti, d'une part en raison des efforts réalisés à l'étranger, d'autre part - et c'est plus grave - en raison de ses propres faiblesses. Ainsi, presque aucune mesure fiscale n'existe pour encourager l'innovation ou ceux qui veulent la financer. Il est en outre difficile de trouver en Suisse des fonds de croissance pour les start-up, alors qu'il y a suffisamment de fonds d'amorçage. On note également un manque d'intérêt pour l'économie numérique, non pas en termes d'infrastructures, qui sont excellentes, mais en termes d'utilisation et, surtout, de prise de conscience.

Genève partage avec la Suisse la très grande majorité des points forts précités. Son côté très international constitue en outre un vrai

avantage pour le brassage d'idées. Malgré cela, le canton ne se place pas dans le trio de tête des cantons innovants. Spécialement pour cette étude, le KOF a isolé, dans sa dernière enquête sur l'innovation (2013), les chiffres concernant Genève. Il en ressort que seuls 18,7% des entreprises ont mis sur le marché de nouveaux produits, contre 31,8% en moyenne suisse. La différence est encore plus importante pour les innovations de processus: 4,7% contre 19,2%.

Il n'empêche, Genève compte de nombreuses sociétés très innovantes et la conjonction d'organismes d'aide de qualité et complémentaires, de la Genève internationale, qu'elle soit privée (multinationales) ou publique (organisations internationales), et d'une volonté politique avérée crée un terreau propice à l'éclosion de nombreux projets novateurs. Les secteurs des sciences de la vie, des technologies financières, de la sécurité des données numériques ou encore de la culture digitale sont autant de creusets d'innovations.

A Genève comme en Suisse, les principaux freins à l'innovation sont constitués par les coûts. Les causes en sont multiples: les projets d'innovation sont chers (main-d'œuvre, locaux, propriété intellectuelle) et aggravés par la force du franc suisse. Les dépenses de R&D ne sont pas inci-

tées fiscalement et les innovations ne s'amortissent que sur une longue période. La mauvaise situation des finances publiques genevoises ne permet pas au canton, du moins jusqu'à présent, d'accorder autant d'aides à l'innovation que ne le font d'autres cantons, tels Vaud. De même, le capital-risque continue également à manquer, malgré une amélioration récente de la situation, et il est avant tout dirigé vers les biotechnologies et les technologies médicales.

A cela s'ajoute le fait que les métiers technologiques n'attirent guère: à Genève, le taux de diplômés dans le domaine des sciences et de l'ingénierie est plus faible que dans les autres cantons.

L'innovation n'est pas qu'une question de moyens. L'aversion au risque est grande en Suisse. Il s'agit donc de faire naître une véritable culture de l'innovation et de favoriser, surtout chez les jeunes, le goût d'entreprendre. Pour cela, par exemple, l'échec devrait être moins stigmatisé. Les échanges entre des acteurs aux profils très différents stimulent fortement l'inventivité. Dans le canton, il s'agira en particulier de démultiplier les contacts entre la Genève locale et la Genève internationale. (Lire également en page 8.) – (Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève)

Contre une flambée des prix de l'électricité

NUCLÉAIRE. La mise en garde de l'Usam.

L'initiative «Sortir du nucléaire» vise à réduire de 40%, de manière abrupte et précipitée, la production suisse d'électricité. C'est une redistribution des cartes sur le marché de l'énergie électrique. Les prix, actuellement bas, de l'électricité sont d'une importance vitale pour notre économie, pour la compétitivité de nos entreprises et pour le maintien des emplois qu'elles offrent.

Si, de notre propre chef, nous provoquons une pénurie d'électricité, nous nous exposons à une forte hausse des prix de l'énergie. Et cette initiative draconienne aura pour effet d'accroître encore la flambée des prix par le coût des dommages résultant des pannes d'électricité et par les investissements qu'elle réduira à néant. «La sortie précipitée du nucléaire provoquera une flambée des prix de l'électricité, explique Jean-François Rime, président de l'Usam et entrepreneur. L'adaptation forcée de la technologie de production se traduira par un renchérissement de l'électricité. La surexploitation du réseau, de même. Et une situation de pénurie, a fortiori! Ces facteurs de coûts sont incontestables. Je n'exclus pas que l'électricité en vienne à coûter deux fois plus cher qu'actuellement.»

«Pour les secteurs à forte consommation d'énergie, une acceptation de l'initiative serait particulièrement lourde de conséquences», déclare Frank R. Ruepp, président

de la direction du groupe vonRoll infratec et président du Groupeement d'intérêt des industries à consommation intensive d'énergie (IGEB), qui ajoute: «Aujourd'hui, les secteurs axés sur l'exportation, particulièrement pressés par la force du franc, s'astreignent déjà à des mesures d'économie très strictes pour rester concurrentiels.»

Qu'il faille s'attendre à la hausse des prix de l'électricité, c'est une évidence également pour Silvan Hotz, président de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs. «Actuellement, les prix de l'électricité sont bas, ce qui est important pour nous. Il y a quelques années, ils étaient bien plus élevés.»

Pourtant, la flambée des prix n'est pas la seule conséquence négative d'une sortie précipitée du nucléaire. «L'économie doit pouvoir compter sur une communication électronique fiable, mais seul un approvisionnement en électricité stable et performant garantit les flux de données. Dans le domaine informatique, des pannes d'électricité causent pour des millions de francs de dommages. Cette sortie du nucléaire à la va-vite nuirait à la place économique suisse, jusqu'ici novatrice, et saperait nos efforts visant à jouer un rôle de leaders en matière de numérisation», relève l'entrepreneur TI et conseiller national UDC Franz Grüter. – (Usam)